

DEVELON PREMIUM

Guide du client pour la meilleure protection



DEVELON PREMIUM

La clé de la protection des équipements et de la tranquillité d'esprit

Découvrez la puissance incontestable de l'extension de garantie Develon Premium, votre solution ultime pour protéger vos investissements dans les équipements de construction lourds.

Principaux avantages

- Principaux avantages
- Plus de couverture pour un prix plus bas !
- Couverture complète de la machine jusqu'à 60 mois et 10 000 heures
- Sans pièces exclues !
- Sans franchise !

Contactez votre concessionnaire local dès maintenant

Choisissez l'extension de garantie Premium Develon pour une protection, une fiabilité et une valeur inégalées. Contactez nos concessionnaires et faites le premier pas vers la sécurisation de votre investissement en équipement.



Localisateur de concessionnaires

N'attendez pas ! Contactez votre concessionnaire Develon local pour vous protéger et profiter de la tranquillité d'esprit pour votre équipement lourd de construction.

eu.develon-ce.com/fr/dealer-locator

Une protection inégalée, une valeur imbattable

Augmentation de la valeur résiduelle

Notre garantie transférable augmente la valeur résiduelle de votre équipement, sécurisant ainsi votre investissement à long terme.

Réduction des temps d'arrêt

Minimisez les retards coûteux grâce à notre couverture de machine de remplacement, garantissant des opérations ininterrompues lorsque c'est le plus important.

Assurance officielle du concessionnaire

La confiance de savoir que nos concessionnaires agréés utilisent des pièces d'origine pour un entretien et un service de premier ordre, permettant ainsi à votre équipement de fonctionner à des performances optimales.

Avantages supplémentaires

Profitez de votre premier entretien de machine et de deux tests d'huile gratuits et découvrez les avantages de l'entretien préventif et de la surveillance des machines.

Éligibilité

Les nouveaux tombereaux articulés, les chargeuses sur pneus lourdes et les pelles lourdes peuvent bénéficier de la Develon Premium dans les 6 mois suivant l'achat de la machine.

Maximiser le temps de fonctionnement de votre machine

Minimisez les temps d'arrêt des machines grâce à notre couverture des coûts de machine de remplacement, en évitant les retards coûteux et en maintenant des opérations ininterrompues.

Augmenter la valeur résiduelle de votre machine

Les clients bénéficient d'une garantie transférable, ce qui assure une valeur résiduelle plus élevée et maximise le retour sur investissement.



Cette brochure est uniquement descriptive. Les conditions précises sont expliquées ci-dessous et dans la politique d'extension de garantie de Develon. Les programmes peuvent être modifiés ou interrompus sans préavis. Les programmes peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays.

Les responsabilités

Responsabilités de Develon

Develon est l'entité qui vend les produits de la gamme Develon aux concessionnaires agréés et aux clients grands comptes en Europe. Tous les produits Develon sont fournis au concessionnaire par Develon dans le cadre de l'accord de distribution et des conditions de garantie Develon applicables.

Develon garantit à ses concessionnaires agréés, qui à leur tour garantissent au client, que les nouveaux produits sont exempts de défauts de matériaux et/ou de fabrication pendant la période de garantie.

Le service Garantie et Qualité est responsable de l'interprétation et de l'application de la politique de garantie. Le service Garantie et Qualité traite tous les cas de garantie et statue sur toutes les demandes de garantie des concessionnaires.

L'approbation d'une demande de garantie n'implique aucune responsabilité de la part de Develon pour tout dommage consécutif résultant d'une réparation incorrecte.

Le service Garantie et Qualité de Develon fournit des conseils et des orientations sur les conditions de la politique de garantie.



Les responsabilités

Responsabilités des clients

Le client est la personne ou l'entité qui achète des produits auprès du concessionnaire ou de Develon. Le client est responsable de l'utilisation et de l'entretien du produit conformément au manuel d'utilisation de Develon.

Le client ne sera pas facturé si la défaillance est due à un défaut de matériel et/ou de fabrication et si les conditions de la garantie s'appliquent.

Le client s'engage à entretenir le produit conformément aux dernières informations d'utilisation et d'entretien publiées par Develon. La garantie est annulée si un défaut survient entièrement ou partiellement en raison de l'absence d'entretien programmé obligatoire conformément aux exigences de Develon.

L'entretien doit être effectué par le concessionnaire agréé Develon, en utilisant des pièces de rechange Develon et des fluides autorisés, et conformément aux programmes d'entretien Develon, y compris l'échantillonnage et l'analyse de l'huile.

Le client doit fournir à Develon ou à son concessionnaire agréé les registres d'entretien avant toute intervention au titre de la garantie. Le contrôle de l'entretien correct des produits a pour but de garantir le fonctionnement optimal et l'efficacité opérationnelle du produit.

Si le client apporte des modifications à la machine standard, il doit en informer Develon. Develon a le droit de contrôler les modifications et de les exclure de la garantie de la machine.

Le client s'engage à notifier rapidement à Develon ou à un concessionnaire agréé toute anomalie de la machine et à cesser de l'utiliser en cas de problème grave, afin d'éviter des dommages importants.

Les pertes, dommages, pénalités et autres coûts tels que, mais sans s'y limiter, le transport et la machine de remplacement sont à la charge du client.

Le client accepte d'utiliser le produit uniquement dans les applications approuvées par Develon.

Le client accepte de mettre le produit à disposition pour des visites périodiques de maintenance préventive et des campagnes de modification sur le terrain initiées par Develon.

Le client accepte que Develon et le concessionnaire agréé aient un accès complet, sur place et par voie aérienne, à toutes les données électroniques stockées dans les modules de contrôle électronique de la machine, faute de quoi la garantie est annulée.

Le système télématique (TMS) est conçu pour permettre à Develon et au concessionnaire agréé de prévoir de manière proactive tout problème lié à l'entretien des machines Develon et fait partie intégrante de la couverture de la garantie. Toute manipulation non autorisée du TMS par le client et/ou le concessionnaire annulera la garantie de Develon. La politique de protection des données de Develon régit le traitement des données personnelles. Cette politique est disponible sur le site web de Develon.



Extension de garantie

Période et utilisation

La garantie d'un nouveau produit Develon commence à la date de livraison de la machine indiquée dans le rapport de livraison.

Lorsque le produit est transféré à un nouveau client, la couverture restante est transférée et la date de début de la garantie ne change pas.

Ce qui est couvert

Toute pièce du produit Develon qui tombe en panne à cause d'un défaut de matériel ou de fabrication pendant la période de garantie. Dans ces conditions, le client ne peut être facturé pour les pièces, le temps de travail et la distance de déplacement des techniciens.

Sans franchise

Aucune franchise, aucun plafond ni aucune quote-part ne s'appliquent.

Transfert de couverture

La couverture restante de l'extension de garantie Develon est transférable si la machine est vendue à un autre client.

Develon Connect Services

Abonnement TMS pendant la période de garantie et services de disponibilité pendant la période de garantie.

Paquet de bienvenue Develon

Premier entretien gratuit selon le calendrier du manuel d'utilisation de Develon (soit 250 heures de fonctionnement).

Premier et deuxième

échantillonnage/test d'huile gratuits

Le premier et le deuxième échantillonnage/test d'huile sont gratuits, conformément aux manuels d'utilisation de Develon. Les kits d'échantillonnage d'huile doivent être achetés auprès des partenaires de Develon ou d'autres fournisseurs qualifiés, mais Develon ne couvre que le prix de liste de son partenaire (hors frais de transport).



Couverture limitée

Frais de machine de remplacement/ de location

Les frais de la machine de remplacement est couvert mais avec des limitations :

- I. La machine sous garantie doit être en panne (selon la définition de Develon).
- II. La panne doit être signalée à un concessionnaire Develon agréé dès qu'elle se produit
- III. Les pièces de réparation doivent être des pièces d'origine Develon.
- IV. La couverture des coûts de machine de remplacement commence après deux (2) jours à compter de la date de la panne (week-ends exclus).
- V. La couverture maximale est de vingt et un (21) jours civils à compter de la date de la défaillance (week-ends compris).
- VI. En première option, et en fonction de la disponibilité, Develon proposera une machine de remplacement de son parc.
- VII. Si Develon ne peut pas fournir la machine de remplacement, le concessionnaire chargé de l'entretien la louera.

Climatisation

Les recharges périodiques sont exclues.

Garantie proportionnelle sur les chenilles en caoutchouc (sabots) et les pneus montés en usine

Ces pièces sont couvertes par la garantie standard uniquement si elles sont remplacées par une autre pièce de même taille et de même type achetée auprès de Develon. Les chenilles et les pneus étant des pièces d'usure, l'indemnisation au titre de la garantie est calculée au prorata.

L'utilisation de pneus ou de combinaisons pneu-chaîne non approuvés constitue une altération des produits qui annule la garantie Develon.



Ce qui n'est pas couvert

Pertes, dommages et autres coûts subis par les clients

Develon ne sera en aucun cas responsable des pertes, dommages, coûts ou dépenses réclamés par le client, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes dues à l'incapacité du produit à fonctionner pendant une période donnée, les dommages matériels et tous les autres dommages directs, indirects, spéciaux, accessoires ou consécutifs, qu'ils découlent d'un contrat, d'une garantie, d'une négligence, d'une responsabilité stricte ou de toute autre théorie juridique quelle qu'elle soit.

Usure normale et consommables

Les éléments d'entretien tels que les huiles, les lubrifiants, les liquides de refroidissement, les éléments de filtre, les ampoules, les fusibles, les goupilles et les bagues sont des éléments consommables normaux et ne sont pas garantis. Les courroies de ventilateur et les courroies d'entraînement sont également considérées comme des pièces d'usure lorsque leur utilisation est équivalente à l'entretien prévu. Les pièces en contact avec le sol, telles que les dents du godet ou les arêtes de coupe, sont également exclues de la garantie.

Contamination et conditions environnementales

Les défaillances dues à la contamination ou à la pénétration de corps étrangers dans une pièce ou un composant et les défaillances dues à des conditions environnementales extrêmes.

Dommages par impact

Les dommages dus aux chocs résultent d'une utilisation incorrecte ou d'une application non approuvée.

Frais de transport

La garantie Develon ne couvre pas les frais de transport des produits vers le concessionnaire pour la réparation ou le remplacement des composants garantis.

Frais de transport

La garantie Develon ne couvre pas les frais de transport, de remorquage, de chargement et de déchargement de la machine ou de l'accessoire pour la réparation ou le remplacement des composants garantis.

Ajustements

Les ajustements ou les légers défauts qui n'affectent généralement pas la stabilité ou la fiabilité du produit ne sont pas couverts par la garantie Develon.

Réparations temporaires

D'une manière générale, les réparations temporaires ne sont pas couvertes par la garantie Develon. Les exceptions nécessitent une autorisation préalable de Develon.

L'heure du nettoyage

La garantie Develon ne couvre pas les frais liés au nettoyage du produit ou de la zone de travail avant ou après la réparation sous garantie.

Frais de transport

Les frais de transport (autres que ceux facturés par Develon) encourus pour l'expédition de pièces ou de composants de rechange sous garantie ne sont pas couverts par la garantie.

Fournitures pour les magasins

Develon ne couvre pas les fournitures d'atelier diverses (outils, articles divers, etc.).

Élimination

Develon ne couvre pas les frais d'élimination ni les taxes environnementales.

Options et accessoires ne portant pas la marque Develon

Les options et accessoires du marché secondaire qui ne sont pas de marque Develon ne sont pas couverts par la garantie Develon.

Composants du fournisseur

Les composants du fournisseur couverts par la garantie du fournisseur ne sont pas couverts par Develon.

Autres

Les outils, les repas, les ferries, les vols et les autres dépenses qui ne sont pas spécifiquement mentionnées dans la police sont également exclus de la couverture de la garantie Develon.



Ce qui annule la garantie

Mauvais usage

Les défaillances résultant d'une mauvaise utilisation ou d'une négligence, telles qu'un mauvais fonctionnement, une surcharge ou un manque d'entretien, ne sont pas couvertes par la garantie Develon.

Dans le cas des tombereaux articulés, la moyenne de la répartition de la charge utile ne doit pas dépasser la charge utile cible et pas plus de 10 % des charges utiles ne doivent dépasser 1,1 fois la charge utile cible du camion et aucune charge utile ne doit jamais dépasser 1,2 fois la charge utile cible. Il s'agit d'un aspect critique du fonctionnement de la machine. Une utilisation incorrecte annulera la garantie.

Altérations et modifications

Les défauts et les problèmes fonctionnels attribuables à des modifications de la machine (effectuées par le concessionnaire, le client ou un tiers) sans l'accord écrit explicite préalable de Develon ne sont pas couverts par la garantie.

L'utilisation d'accessoires non compatibles avec le modèle de la machine, l'installation de contrepoids supplémentaires non approuvés ou l'installation incorrecte de certains accessoires annulent la garantie. Les modifications nécessitant un quelconque type de soudure peuvent également annuler la garantie.

Certaines modifications peuvent être apportées à une machine si elles n'ont pas d'incidence négative sur la sécurité, la qualité et la fiabilité du produit, mais il incombe au concessionnaire et au client de comprendre et d'évaluer ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas dans le cadre des politiques de garantie standard et d'extension de garantie.

Domages

Les bris de verre/plastique sont dus à la négligence, aux accidents, à une utilisation, un transport ou un stockage inapproprié, ou à l'utilisation d'accessoires non autorisés.

Application et/ou conditions environnementales

Composants détériorés ou défectueux tels que, mais sans s'y limiter, le câblage et les connexions électriques, les joints, les tuyaux, les joints d'étanchéité et les conduites tubulaires endommagés par des produits chimiques, des chutes d'objets, la saleté, le sel et le sable, la rouille, la corrosion, l'humidité ou des températures ambiantes extrêmes.

Manque d'entretien

Les défaillances causées par le non-respect des services d'entretien prévus, tels que, mais sans s'y limiter, le non-respect du remplacement des éléments de filtration, le non-respect des niveaux de liquide adéquats dans le moteur et les systèmes hydrauliques/hydrostatiques, le non-respect des échantillonnages/essais d'huile prévus, le non-respect de la propreté du système de refroidissement, le non-serrage ou le remplacement des boulons, écrous, raccords, boucliers et protections desserrés ou manquants, ainsi que les défaillances résultant du non-remplacement des composants usés, ne sont pas garanties.

Les registres d'entretien du produit sont nécessaires pour valider toute demande de garantie.

Service non autorisé

L'utilisation de pièces non authentiques Develon pour toute réparation ou entretien, ainsi que les réparations ou l'entretien effectués

par un prestataire de services non agréé ou par du personnel non qualifié, constituent une violation de la politique de garantie.

Service inadéquat

La garantie ne couvre pas les défauts causés, en tout ou en partie, par le montage incorrect d'une pièce de rechange, d'une option de la machine ou d'un accessoire.

Remplacement des pièces défectueuses par des ensembles

Les composants garantis (assemblage de pièces) doivent être réparés de la manière la plus économique. Si le concessionnaire souhaite remplacer l'ensemble au lieu de réparer les pièces défectueuses, il doit obtenir l'autorisation préalable de Develon par l'intermédiaire du responsable du service après-vente de Develon.

Assemblages remanufacturés

Develon a mis à disposition un certain nombre d'ensembles reconstruits (moteurs, essieux, transmissions et autres composants) afin d'accélérer les réparations sous garantie dans les situations où la machine est en panne. Ces composants doivent être utilisés pour les réparations sous garantie.

Utilisation des pièces jointes

Develon ne peut être tenu responsable et refusera toute demande de garantie correspondante liée à l'utilisation d'accessoires Develon sur des unités non Develon qui ne sont pas approuvées par écrit par Develon. De même, Develon ne peut être tenu responsable et refusera toute réclamation liée à l'utilisation d'accessoires non Develon (ou non approuvés) sur des produits Develon.

Qualité des carburants

Si le carburant utilisé n'est pas conforme à la norme européenne

DIN EN590:2009, la garantie est annulée pour tous les composants du système d'alimentation en carburant et du système de contrôle des émissions. Reportez-vous au manuel de l'opérateur et aux bulletins d'information sur l'entretien pour plus de détails sur les exigences en matière d'échantillonnage et d'analyse de l'huile.

Compteur d'heures et système télématique

Si le compteur horaire ou le système télématique (TMS) a été déconnecté, modifié ou ne fonctionne pas et n'a pas été réparé à temps, la garantie n'est pas valable.

La déclaration d'heures de fonctionnement incorrectes de la machine dans le cadre d'une

réclamation au titre de la garantie entraîne l'annulation de la garantie.

Informations et documents relatifs aux demandes d'indemnisation

Le fait de ne pas fournir les informations et la documentation demandées par Develon peut invalider une demande de garantie.



Powered by Innovation

DEVELON



HD Construction Equipment Develon Europe s.r.o.
IBC – Pobřežní 620/3, 186 00 Prague
République tchèque

©2024 Develon D4601290-EN (08-23)

Certaines spécifications ne sont pas des mesures réelles. Elles sont basées sur des calculs techniques. Les spécifications sont données à titre de comparaison uniquement et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.
Les spécifications de votre machine Develon peuvent varier en raison de variations normales dans sa conception, sa fabrication, ses conditions d'utilisation et d'autres facteurs. Les produits Develon présentés en illustration ne sont pas toujours des modèles standard.